

Rio de Janeiro le 29 Janvier 1916

Mon cher ami,

Je vous ai écrit et télégraphié ces jours-ci toutes les phases par lesquelles j'ai passé pour la reconnaissance de la Société. Hier j'ai écrit et télégraphié à Monsieur Deleuze pour lui demander de faire un requerimento qui m'a été exigé pour pouvoir joindre la pièce qui certifie ses pouvoirs de président.

J'ai vu le Ministre hier et il a été fort gracieux, il m'a dit qu'il n'avait pu faire autrement que de donner le despacho dans le sens que vous savez, mais qu'il lui suffisait maintenant d'une pièce quelconque reconnaissant Monsieur Deleuze comme président. Je lui ai montré la pièce en question et il l'a lue attentivement et m'a dit que c'était bien comme cela, de la joindre au dossier avec un requerimento. Si j'avais eu une procuration, j'aurais pu séance tenante faire la jonction, mais en son absence, je me suis trouvé de l'obligation de demander à S. Paulo de me l'envoyer.

Il n'est pas douteux que le Ministre est bien disposé et mon impression est que nous n'aurons pas de difficulté. Mais les services ne nous sont pas favorables et sont en conflit les uns avec les autres. Le chef du service de l'industrie prétend que le parecer de Penido est idiot. J'ai pu voir son parecer et le fait est qu'il a des choses à faire rêver, mais le principal est qu'il dit textuellement que du moment que les pièces d'incorporation sont certifiées par le ministère des Affaires Etrangères, les légalisations locales